

# Communiqué

*En collaboration avec la Fondation Lucie et André Chagnon  
et la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine*



**CHU Sainte-Justine**

*Le centre hospitalier  
universitaire mère-enfant*

*Pour l'amour des enfants*

## **Le CHU Sainte-Justine annonce la création d'un Centre d'excellence en promotion de la santé**



**Montréal, 27 juin 2007** - Monsieur Khiem Dao, directeur général du CHU Sainte-Justine, monsieur André Chagnon, président du conseil et chef de la direction de la Fondation Lucie et André Chagnon, et monsieur Raymond Boucher, président sortant du Conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine, ont annoncé ce matin la création d'un Centre d'excellence en promotion de la santé au CHU Sainte-Justine. La création de ce centre, qui émanera de la toute nouvelle direction de la promotion de la santé du CHU Sainte-Justine, sera rendue possible grâce à une contribution de 2 814 000 \$ du CHU Sainte-Justine et de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine et une contribution de 2 214 000 \$ de la Fondation Lucie et André Chagnon pour un investissement total de 5 028 000 \$ sur une période de 5 ans.



« Depuis longtemps, la promotion de la santé est au cœur de notre mission et de celle de nos partenaires, la Fondation Lucie et André Chagnon et la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine. Ensemble, nous nous tournons résolument vers l'avenir en créant un premier Centre d'excellence en promotion de la santé dont les clientèles visées seront les enfants, en priorité ceux et celles âgés de 0 à 5 ans, les parents et les femmes enceintes » a expliqué monsieur Khiem Dao.



**FONDATION  
DE L'HÔPITAL  
SAINTE-JUSTINE**

*Pour l'amour des enfants*

« La création du Centre d'excellence constitue un moyen privilégié de contribuer de façon significative à la promotion de la santé et la prévention de la maladie grâce à une approche axée sur le développement optimal des enfants et à l'acquisition de saines habitudes de vie. De plus, ce partenariat fera en sorte d'intégrer la prévention au cœur des pratiques des professionnels de la santé et de changer la norme sociale par le biais de la mobilisation des communautés » a ajouté monsieur André Chagnon.

Dans le cadre de la mise sur pied de ce Centre d'excellence regroupant plusieurs expertises en promotion de la santé en pédiatrie, plusieurs projets ont déjà été identifiés :

- la première priorité est de fournir exclusivement des aliments sains aux patients, aux employés, aux médecins et aux visiteurs; également,
- mettre sur pied un *Hôpital Ami des Bébé*s, projet qui favorise l'allaitement maternel;
- implanter « l'UniverSanté » des familles, projet de promotion de la santé destiné aux parents avec la participation de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine;
- établir un partenariat avec [passeportsanté.net](http://passeportsanté.net), site Web financé par la Fondation Lucie et André Chagnon dont la mission est d'offrir au grand public des renseignements et des solutions pratiques, fiables et accessibles sur la prévention et la promotion de la santé;

La consolidation et le développement des activités de prévention et de promotion de la santé pour les enfants et leur famille ciblent trois créneaux principaux :

- les soins axés sur les besoins de prévention comme la nutrition, les activités physiques, l'abstinence tabagique, etc.;
- la sécurité telle la prévention des blessures domestiques et la promotion d'un milieu sans violence;
- la stimulation c'est à dire l'attachement et la stimulation précoce.

Pour parvenir à la mise sur pied de ce Centre d'excellence en promotion de la santé, le CHU Sainte-Justine s'adjoint les services d'une spécialiste reconnue dans le domaine de la santé publique, Dre Véronique Déry.

Pour Dre Déry, la nouvelle direction de la Promotion de la santé implantera graduellement à l'intérieur même de l'hôpital, les normes établies par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) afin que Sainte-Justine obtienne son accréditation d'*hôpital promoteur de la santé*. « De plus, l'arrimage et la concertation avec les acteurs des autres établissements et de la santé publique de la région de Montréal et du Québec seront des éléments essentiels à la réussite de notre projet » a expliqué Dre Déry.

C'est main dans la main que le CHU Sainte-Justine, sa fondation et la Fondation Lucie et André Chagnon ont travaillé afin de rendre possible un grand projet fondateur et visionnaire comme celui que Sainte-Justine présente aujourd'hui. « Ce projet est porteur pour l'avenir. La Fondation travaillera activement à intéresser d'autres donateurs à s'y associer et ainsi préparer l'avenir dès maintenant pour que les enfants grandissent et se développent de façon saine », conclut M. Raymond Boucher, président sortant du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine.

-30-

Source : CHU Sainte-Justine  
La Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine  
La Fondation Lucie et André Chagnon

Pour informations : Marie Côté  
Conseillère en communications  
Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine  
(514) 345-4931 poste 4473 ou (514) 345-4710  
[marie.cote.hsj@ssss.gouv.qc.ca](mailto:marie.cote.hsj@ssss.gouv.qc.ca)

Et

Manon Pepin  
Chef, communications et relations publiques  
Fondation Lucie et André Chagnon  
(514) 380-2001, poste 1046  
[pepinm@fondationchagnon.org](mailto:pepinm@fondationchagnon.org)